

Forums pour les consommateurs

## Problème de compréhension.

Par Profil supprimé Posté le 04/04/2014 à 08h20

Bonjour/Bonsoir,

Voilà ça fais un bon moment que je viens sur ce site pour voir le danger des drogues, et tout et tout, bref m'informer. Et en ayant lu quelques témoignages de consommateurs et de leurs entourage, j'ai eu l'envie de poster moi aussi un témoignage.

J'ai quinze ans depuis peu, et je fume du cannabis (herbe) je ne suis pas accro, je fumé de temps en temps le soir en rentrant du collège. (Et je prenais ma conso avec moi au collège pour ne pas que mes parents tombent dessus.) Mais une fois, j'ai fumé dans l'établissement sans me faire remarquer vu qu'il y a un coin de la cours ou tout les fumeurs vont. Mais deux semaines plus tard, une surveillante est venue me chercher dans ma classe. Bien sûr on m'a fouiller. Et ils ont trouvait l'herbe. Ils ont donc appeler mes parents, la police, et m'ont poser des questions chacun leurs tours, avant de m'appeler dans le bureau de la directrice. Suite à ça j'ai été exclu temporairement le temps de passait en conseil de discipline. Chez moi c'est vite devenu l'enfer, même si ce n'était pas le paradis non-plus avant... Finalement à la suite j'ai été exclu définitivement.

Cela fait 59 jours que je suis coincée chez moi avec mes parents. Dès que je demande à sortir, il me dit "Pourquoi ? Tu veux te racheter de la came ?" ... Je ne pouvais déjà pas sortir beaucoup, mais maintenant je n'ai même plus le droit de parler ni de voir aucun de mes amis. Et je ne suis pas scolarisé non-plus...

Et je dois avouer que je suis perdue. J'ai essayais plusieurs fois de rétablir la conversation avec mes parents, mais rien ne marche. Ce n'était déjà pas facile de discuter avec eux, mais maintenant des que j'ouvre la bouche, mon père me rembarre direct. Et moi je préfère m'enfermer dans ma chambre, même si je sais que je n'y serais pas plus tranquille. Dès qu'il peut m'insulter de "shootée", de "droguée" ou de "camée" il le fait... La situation est vite devenue invivable, et moi je me sens coincé.

Je ne pense qu'à une seule chose, pouvoir de nouveau sortir et m'en racheter, voire même quelques chose de plus fort cette fois ! Mais je suis pas sûre de pouvoir tenir encore trois ans comme ça, sachant que ce n'es pas prêt de s'arrêter... Pour ce qui est du niveau judiciaire, j'ai un casier désormais mais aucune nouvelle de la suite, l'affaire est toujours en cours...

Aujourd'hui j'hésite entre la came, la fugue, ou le suicide pour être enfin tranquille.

Et même si je ne suis pas accro je n'arrive pas à m'imaginer sans.

### 1 réponse

---

Profil supprimé - 07/04/2014 à 15h25

Bonjour TresseDe,

Ouf ! Quelles aventures ! Je comprends tout à fait votre stress à être "enfermée" et traitée de "droguée" finalement par votre père alors même que ce n'est plus le cas. Il ne fait que renforcer la distance entre lui et vous et il n'arrange pas le problème. De votre côté cela vous donne encore plus envie de fumer même si, comme vous le dites, vous n'êtes pas "accro". C'est exactement l'inverse de ce qu'il voudrait.

Vous avez raison d'être révoltée par cela. Votre réaction et le fait d'en parler ici c'est plutôt sain. En revanche "halte-là" : cela ne vaut pas le coup ni de fuguer et encore moins de vous suicider ! Je comprends que vous voulez surtout vous "échapper" de cet "enfer".

C'est vrai que vous avez fait tout de même une grosse bêtise en en fumant au collège. Et puis 15 ans, désolé mais c'est beaucoup trop jeune pour se jeter dans les bras du cannabis. Cela ne peut que vous apporter des ennuis. Pas parce qu'il s'agit de cannabis et que mon rôle serait de dramatiser cela mais bien parce que vous êtes encore trop jeune ! Toutes les études scientifiques montrent que plus on consomme des drogues jeune, plus on en devient accro et on a des chances de devenir un consommateur dépendant à l'âge adulte. C'est parce qu'à votre âge votre cerveau est en pleine mutation et que toute consommation a un impact plus important que chez les adultes. Alors oui, si vous n'êtes pas acco aujourd'hui, vous risquez bien de l'être dans un futur pas si lointain que cela si vous n'y prenez pas garde.

La réaction de vos parents est excessive et inappropriée mais comprenez-vous au moins quel est leur souci ? Je crois qu'il on été très surpris et qu'ils ont perdu confiance en vous alors qu'en même temps ils cherchent à vous protéger. C'est difficile de rétablir une confiance déçue, surtout qu'avec cette histoire au collège ils ont sans doute perdu un peu la face vis-à-vis d'autres adultes et se sont peut-être sentis eux-mêmes fautifs que vous consommiez ainsi du cannabis.

Je dois dire qu'apparemment la plus "intelligente" dans l'histoire c'est vous parce que vous essayez de rétablir le dialogue pour desserrer un peu l'étau qu'ils ont installé autour de vous. Je ne peux que vous encourager à essayer encore de le faire même si cela n'a pas fonctionné jusqu'à présent. { {Vos parents ont avant tout besoin de savoir et de comprendre que vous êtes capable de prendre soin de vous.} } Je pense que vous pourriez réfléchir à ce que cela veut dire et à comment vous pourriez le faire. Ce n'est pas en vous focalisant sur votre future consommation de cannabis une fois que vous serez un peu plus "libre" que vous allez pouvoir les rassurer. Qu'est-ce que prendre soin de vous ? Pourquoi devriez-vous prendre en charge votre bien-être et votre santé et pas seulement vos parents à votre place (car c'est ce qui se passe en ce moment) ? Je crois vraiment qu'il est important que vous puissiez montrer et dire à vos parents que vous avez le souci de ne pas faire n'importe quoi, le souci d'aller bien. C'est sans doute la condition pour qu'ils retrouvent confiance en vous.

Je ne vous suggère pas que vous ne devez plus jamais fumer de cannabis car une consommation occasionnelle et raisonnable peut être compatible avec le fait de prendre soin de soi. { {Mais pour en arriver-là encore faut-il avoir mûri et savoir se prendre en main, prendre soin de soi.} } Cela nécessite sans doute que vous attendiez encore 1 ou 2 ans avant de refumer du cannabis. Ce n'est en tout cas pas en vous "jetant" sur le cannabis, en continuant à penser que vous devez absolument en consommer pour "déstresser" que vous allez y arriver. Consommer du cannabis pour "aller mieux" et se détendre c'est justement l'une des plus sûres manières de perdre le contrôle de ce que vous faites et ce n'est donc pas la bonne voie. A 15 ans vous commencez à avoir un âge où vous pouvez prendre des décisions et prendre un certain contrôle sur ce que vous faites. Il y a mille et une manière de s'échapper d'une contrainte, dont certaines très saines. Par exemple en écrivant, en travaillant par vous-même les cours qui vous plaisent et que vous ne suivez plus pour le moment (si vous faites cela c'est aussi un signe que vous prenez soin de vous ).

Si vos parents ne vous écoutent pas pour le moment, il y a des espaces où vous pouvez parler. Les Points Ecoute Jeunes et les [Consultations jeunes consommateurs-> <http://www.drogues-info-service.fr/?L-aide-aux-jeunes>] sont des endroits qui peuvent vous écouter (cela fait du bien) et qui peuvent éventuellement aussi vous aider à renouer le dialogue avec vos parents. Il n'y a pas besoin d'autorisation parentale pour y aller. Ces lieux d'écoute peuvent essayer de faire en sorte que vos

parents vous entendent et sachent mieux se positionner par rapport à ce que vous avez fait. C'est bien entendu gratuit et confidentiel. Là aussi y aller c'est montrer à vos parents que vous avez entrepris de vous prendre en main.

J'espère sincèrement que la tension avec vos parents va retomber. Soyez patiente, ouverte, continuez à essayer de dialoguer mais surtout montrez que vous prenez soin de vous pour vous aider. Se suicider, fuger ou plonger sur le cannabis dès que vous en aurez l'occasion ne sont pas des solutions et ne vous libéreront de rien.

Ah oui, une bonne nouvelle : vous n'avez pas de casier judiciaire ! Ce n'est pas parce que vous êtes exclue du collège, ce n'est pas parce que votre affaire est en cours de traitement par la justice que vous avez ou aurez un casier judiciaire. Le casier judiciaire c'est plutôt pour les adultes et cela ne concerne que les grands délits pour lesquels il y a eu une condamnation. Vous avez certes fait une bêtise mais il y a plus grave quand même et votre âge vous protège des sanctions pénales.

Soyez courageuse et prenez soin de vous ! Bon courage et bonne chance.

Cordialement,

le modérateur.